



Communiqué de presse - 3 mars 2020

En 2021, AVERGIES accélère ses investissements pour la transition énergétique.





Pascal De Sermet – PDG de AVERGIES

AVERGIES, la société d'économie mixte créée en 2019 par le syndicat Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, regroupant les 319 communes du département, prévoit, au travers de ses participations et de ses propres développements la réalisation d'un montant total d'investissements de 34 millions d'euros en 2021, incluant les leviers d'investissements de nos partenaires privés et des banques.

L'ensemble de ces ressources financière sont dédiées à des projets structurants de production et de distribution d'énergie renouvelable : solaire, biogaz et bois énergie.

Energie solaire

Orion 28 à Réaup-Lisse est le premier parc solaire en fonctionnement, développé par NEOEN, ce parc de 15 MW a été mis en service en février 2021.

Montpezat d'Agenais - Réhabilitation de carrière. Ce parc de 5 MW, en partie flottant, développé par AMARENCO, est situé sur une ancienne gravière. Sa construction démarrera au second semestre 2021. Ce sera la première centrale flottante de Lot-et-Garonne.

Nicole - Centre de stockage de déchets. Ce projet d'une puissance de 4 MW est entièrement développé par AVERGIES. L'objectif est de déposer le permis de construire en 2021. La revalorisation des sites dégradés est une priorité d'**Avergies** pour le développement des parcs solaires. Le développement d'un second projet sur un site départemental de stockage de déchets, d'une puissance de 11 MW devrait quant à lui démarrer cette année.

Ombrières solaires. Un programme de 50 ombrières solaires, essentiellement dédiées aux parkings, mais aussi à des terrains de pétanque ou préaux d'écoles. La première réalisation est visible sur la commune de Montesquieu, sur un parking crée par la commune pour la halte-garderie. La seconde sera montée au mois de mars pour abriter les futurs utilisateurs de la station BioGNV du Confluent à Damazan (voir ci-dessous).

Toitures et bâtiments solaires. **Avergies** réalise la couverture solaire des toits pour tout type de demandeurs, Territoire d'Énergie 47 étant lui maître d'ouvrage des centrales sur les bâtiments communaux. C'est ainsi que seront réalisées 12 toitures en 2021, portant la puissance installée à plus de 1 MW en toiture. Parmi ces toitures, celle du gymnase intercommunal de la Communauté de Communes Bastides en Haut Agenais Périgord situé à Cahuzac, et le bâtiment des transports Lalanne à Colayrac-Saint-Cirq dont la toiture amiantée sera remplacée.

Avergies investira également dans un ensemble de 13 centrales solaires sur bâtiments totalisant 8,5 MW et situées sur le département des Landes. Leur construction a déjà démarré et s'achèvera début 2022.

CHIFFRES CLE : Les centrales solaires construites en 2021 produiront l'équivalent de la consommation d'électricité spécifique de **40 000 habitants**, l'équivalent de la population d'Agen.

Production et distribution de Biogaz

La méthanisation agricole

Avergies accompagne le développement de petites et moyennes unités agricoles de production de biogaz dans le cadre du programme Co'meth47. Ce programme initié par Territoire d'Énergie 47 permet de faire émerger des projets portés par des petits groupes d'agriculteurs. Ils traitent essentiellement des co-produits végétaux et effluents de l'agriculture et peuvent valoriser certaines ressources telles que les tontes de bords de routes ou les déchets des cantines.

7 projets sont actuellement accompagnés. Ils totalisent une production de plus de 50 GWh soit l'équivalent de 3,6 millions de litres de gasoil.

Le conseil d'administration a validé la participation de **Avergies** dans les deux premiers projets Methalbret et Metha-Alliance. Ces projets sont portés par une grande diversité d'agriculteurs dont certains en agriculture biologique : éleveur bovin lait et fabrication de laitage à la ferme, éleveur bovin viande, éleveur de porc avec fabrication de charcuterie à la ferme, éleveur de volaille, producteur de tomates, céréaliers, vigneron, producteur de lait de chèvre, pruniculteur et maraicher. Il est à noter que les méthaniseurs en question produisent un fertilisant organique de qualité, utilisable en agriculture biologique.

Les stations de distribution de BioGNV

Après Villeneuve-sur-Lot, en service depuis septembre 2020, c'est au tour de Damazan et de la zone du Confluent de se voir doté d'une station de distribution de BioGNV. Le BioGNV est le Gaz Naturel Véhicule d'origine renouvelable. Les méthaniseurs agricoles cités précédemment sont connectés au réseau de gaz naturel, de même que les stations de distribution. Cela permet de distribuer le gaz sans nécessiter un transport de combustible par camion sur de longues distances.

La **station BioGNV du Confluent**, développée en association avec le groupe Pujol permettra d'alimenter la flotte de poids lourds de Biocoop qui a implanté sa base logistique dans la zone. Elle alimentera également les futures bennes à ordures ménagères du SMICTOM Lot-et-Garonne-Baïse ainsi que d'autres entreprises du secteur. Elle sera **mise en service début avril 2021**.

Sa localisation à proximité immédiate de la sortie d'autoroute, située à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse lui permettra de capter les transporteurs en transit.

Le BioGNV représente aujourd'hui la meilleure alternative au diesel pour les transporteurs. Il permet de diviser leurs émissions de CO₂ par 5 et réduit de 95% les émissions de particules fines. C'est aussi un carburant compétitif, plus économique que le diesel pour de très faibles surcoûts à l'investissement, d'autant plus que la Région Nouvelle-Aquitaine prend à sa charge 50% des surcoûts d'acquisition des véhicules.

Il faut également noter que les autonomies sont de plus en plus importantes : jusqu'à plus de 1000 km pour des camions porteurs et 600 km pour les tracteurs.

Avergies travaille actuellement aux côtés de Territoire d'Énergie 47 pour développer les deux prochaines stations sur les agglomérations d'Agen et de Val de Garonne qui verront le jour en 2022.

Avergies et TE47 vont démarcher les entreprises de transport en Lot-et Garonne afin de présenter l'ensemble des avantages du BioGNV y compris le dispositif de suramortissement très avantageux mis en place par l'Etat pour soutenir cette filière exemplaire.

Le BioGNV carburant majeur de la transition énergétique : Le BioGNV restera-t'il le carburant « bas carbone » le moins cher du marché pendant de nombreuses années pour les transporteurs ? On peut le penser. Il faudra probablement attendre encore assez longtemps avant que l'hydrogène ne devienne accessible pour des usages de mobilité, avec des autonomies et un bilan carbone équivalent selon une étude publiée en novembre 2020 par Carbone 4, une référence en la matière. L'électricité quant à elle, si elle est de plus en plus adaptée aux voitures légères, se prête mal au transport de marchandise compte tenu du poids et de la capacité des batteries.

Les transporteurs ne s'y trompent pas si l'on en croit le taux de croissance des ventes de camions GNV en France, supérieur à 20% par an. On observe une nette accélération du marché depuis 2017 selon l'observatoire de l'association française de gaz naturel véhicule.